

ASSEMBLEE GENERALE 2FOPEN JS 42

**L'Assemblée Générale 2 FOPEN JS 42 aura lieu le jeudi 28 septembre 2023
salle Henri Barré à la MAISON DU PORT, Quai du Bassin à ROANNE
de 14 h à 15 h Assemblée Générale Ordinaire :**

- 1) Rapport moral,
rapport financier,
achat des licences et perception des certificats médicaux ou attestations de santé,
élection du nouveau bureau,
informations nationales,
augmentation du tarif des licences pour 2024/25,
questions diverses.

Si le quorum n'est pas atteint, il y aura une Assemblée Générale Extraordinaire de 15h à 16h.

Les licences seront prises pour la saison 2023/24 avec règlement et certificat médical pour toute première demande de licence.

Pour les renouvellements de licence, l'attestation de santé à détacher au bas du questionnaire de santé suffira.

Le tarif de la licence pour l'antenne de Roanne reste inchangé cette année, à 21 €.

Cocher, sur la fiche de demande de licence, la case » licence à 28 € et établir un chèque à l'ordre de 2F OPEN 42 au tarif de 21€. La différence est prise en charge par le CD

2 FOPEN 42 au titre de l'encouragement à la pratique de l'activité physique et sportive.

Ne rien modifier sur la fiche de demande de licence.

Ne mettez pas non plus le montant de votre chèque.